

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE HORBOURG-WIHR**

Séance du mercredi 5 mars 2025 à 19 h 00

MEMBRES PRÉSENTS :

- Membres élus :

M. Thierry STOEBNER, Président
Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente
Mmes Joëlle LYET, Magali BERGER
MM. Thierry BACH, Thierry FRUHAUF

- Membres nommés :

Mmes Annette JAEGLE, Madeleine REMOND, Elisabeth JACQUOT
MM. Richard THOMAS, Guillaume LAMBERT

MEMBRES ABSENTS :

- Membres élus :

Mme Carole AUBEL TOURRETTE, excusée, représentée par M. Thierry FRUHAUF
Mme Laurence KAEHLIN, excusée, représentée par Mme Annette JAEGLE
Mme Nathalie ROLLOT, absente

- Membres nommés :

Mme Nicole KAEHLIN, excusée, représentée par Mme Madeleine REMOND
M. Jean-Marcel MEURISSE, excusé, représenté par Mme Joëlle LYET
Mme Jasmine SELIG, absente.

Assistait également à la séance : Mme Sabine CARLIER, secrétaire

Après les salutations d'usage, Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente du C.C.A.S., donne lecture des membres excusés et représentés.

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du mercredi 23 octobre 2024
3. Délibérations
 - DCCAS2025-01 Approbation du compte financier unique (C.F.U.) 2024
 - DCCAS2025-02 Affectation des résultats 2024
 - DCCAS2025-03 Approbation du budget primitif 2025
 - DCCAS2025-04 Subventions 2025
4. Communications et informations
 - 4.1. Indemnisation des frais de déplacement des membres du conseil d'administration
 - 4.2. Bilan social 2024
 - 4.3. Bilan des actions 2024 et actions à mener en 2025
5. Divers

01. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Rapporteur : Mme Marie-Paule KARLI

En application des dispositions de l'article 17 du règlement intérieur du centre communal d'action sociale, le conseil d'administration **désigne à l'unanimité** Mme Sabine CARLIER, rédacteur, comme secrétaire de séance.

02. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2024

Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, soumet à l'approbation le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du C.C.A.S. du mercredi 23 octobre 2024.

Le conseil d'administration,

APPROUVE à l'unanimité

le procès-verbal de la séance du mercredi 23 octobre 2024.

03. DÉLIBÉRATIONS

Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, est désignée pour assurer la présidence de la séance lors de l'approbation des comptes du C.C.A.S. de la commune de Horbourg-Wihr.

DCCAS2025-01 APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (C.F.U.) 2024

Le conseil d'administration, réuni sous la présidence de Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, se fait présenter le compte financier unique 2024. Ce document remplace à la fois le compte de gestion et le compte administratif et devient la nouvelle présentation des comptes locaux pour les élus et les citoyens. Celui-ci deviendra obligatoire à partir de Janvier 2026 pour toutes les communes.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	T O T A L
Recettes de l'exercice	20 327,77	810,00	21 137,77
Dépenses de l'exercice	39 170,27	900,00	40 070,27
Résultat 2024	- 18 842,50	- 90,00	- 18 932,50
Report de 2023	25 754,70	2 359,57	28 114,27
Résultat global 2024	6 912,20	2 269,57	9 181,77

*Le conseil d'administration,
après avoir délibéré, à l'unanimité,*

ARRÊTE

le compte financier unique 2024 du C.C.A.S. tel que présenté en séance.

DCCAS2025-02 AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024

Après avoir approuvé le compte financier unique 2024, sur proposition de Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente,

*Le conseil d'administration,
après avoir délibéré, à l'unanimité,*

DÉCIDE

d'affecter le solde de 2024, soit 6 912,20 € (excédent) à l'exécution du fonctionnement de l'exercice 2025, en inscrivant cette somme en recettes au compte 002 du budget primitif 2025 ;

d'affecter le solde de 2024, soit 2 269,57 € (excédent) à l'exécution de l'investissement de l'exercice 2025, en inscrivant cette somme en recettes au compte 001 du budget primitif 2025.

DCCAS2025-03 APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, présente le budget primitif 2025 qui se résume comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Intitulé	Budget 2025
011	CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	16 250,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	0,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	21 450,00
67	CHARGES SPÉCIFIQUES	1 000,00
68	DOTATION AUX PROVISIONS, DÉPRÉCIATIONS	500,00
023	VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		41 200,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Intitulé	Budget 2025
70	PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	2 400,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	24 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	7 450,98
77	PRODUITS SPÉCIFIQUES	0,00
78	REPRISES SUR DÉPRÉCIATIONS	436,82
002	RÉSULTAT REPORTÉ	6 912,20
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		41 200,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Intitulé	Budget 2025
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 500,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	3 300,00
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		4 800,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Intitulé	Budget 2025
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	530,43
021	VIREMENT À LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 000,00
001	RÉSULTAT REPORTÉ	2 269,57
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		4 800,00

*Le conseil d'administration,
après avoir délibéré, à l'unanimité,*

DECIDE

de voter le budget primitif 2025 du C.C.A.S. présenté en séance, qui s'établit comme suit :

DEPENSES de FONCTIONNEMENT	41 200,00
RECETTES de FONCTIONNEMENT	41 200,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 800,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 800,00

de voter ce budget au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

DCCAS2025-04 SUBVENTIONS 2025

Rapporteur : Marie-Paule KARLI

SUBVENTION PAYÉE PAR LE C.C.A.S. :

Le C.C.A.S. verse une subvention chaque année à la Manne représentant la contre-valeur des équivalents-repas servis aux administrés de la commune sur proposition des travailleurs sociaux. La subvention n'est pas obligatoire.

Au 31 décembre 2024, la Manne a reçu 19 familles, soit 50 personnes domiciliées dans la commune et leur a distribué un total de 2 925 équivalents-repas d'un coût moyen de 4,50€ (contre 3,90 € les années précédentes) hors frais de fonctionnement pour un montant total de 13 162,50 €. Les familles étaient composées de 1 à 7 personnes. Parmi ces familles, on comptabilisait 22 enfants de 3 à 17 ans.

Deux salariés ont travaillé dans un chantier d'insertion durant l'année 2024.

Aucune famille n'est passée à l'épicerie.

Quelques chiffres :

	2021	2022	2023	2024
Nombre de familles	26	22	22	19
Nombre de repas distribués	3 235	5 120	5 490	2 925
Prix total des repas	12 616,50 €	19 968,00 €	21 411,00 €	13 162,50 €

En 2024, le C.C.A.S. a versé une subvention de 18 000 € à la Manne, montant revu à la baisse par rapport aux années précédentes, afin d'équilibrer au mieux le budget de fonctionnement 2024. Colmar Agglomération y a participé en reversant au C.C.A.S. une somme de 9 000 €, représentant 50 % du montant des équivalents-repas distribués en 2023.

***Le conseil d'administration,
après avoir délibéré, à l'unanimité,***

DECIDE

d'attribuer en 2025, une subvention de 13 200,00 € à la Manne de Colmar représentant les équivalents-repas distribués en 2024.

SUBVENTIONS PAYÉES PAR LA COMMUNE :

Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, informe les membres que le conseil municipal a décidé d'accorder, par délibération du 16 décembre 2024, les subventions au secteur social pour l'année 2025, proposées lors du C.A. du C.C.A.S. le 23 octobre 2024.

Elle précise que la subvention pour le C.C.A.S., votée par le Conseil Municipal au mois de décembre, était de 13 000 € mais passe à 24 000 € sur le budget primitif 2025. Le premier montant a déjà été versé au C.C.A.S. en ce début d'année. Le complément de 11 000 € suivra mais uniquement en cas de nécessité.

04. COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

Rapporteur : Mme Marie-Paule KARLI

4.1. Indemnisation des frais de déplacement des membres du conseil d'administration

Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, rappelle que par délibération du 25 janvier 2017, le C.C.A.S. est autorisé à rembourser les frais de déplacement des conseillers fixés à 100 % des tarifs maximaux prévus par l'arrêté ministériel du 27 mars 2023.

Une demande a été déposée par un membre du C.C.A.S. pour le remboursement des frais de déplacement engagés en 2024 lors des visites en EHPAD à l'occasion des anniversaires des résidents et pendant la période de Noël. Sur justificatif du décompte kilométrique, l'intéressée va percevoir la somme de 623,81 €.

4.2. Bilan social

Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, présente le bilan social 2024 (joint en annexe).

Résumé des aides en 2024 :

2 0 2 4		2 0 2 3
98 bons d'achat (85 alimentaires + 10 essence)	4 200,00 €	89 bons pour 3 990,00 €
1 avance financière	900,00 €	1 avance de 300,00 €
20 aides financières non remboursables	2 088,48 €	23 aides pour 4 899,61 €
Aides au transport : 103 carnets de tickets bus	1 133,00 €	152 carnets pour 1 611,20 €
T O T A L	8 321,48 €	TOTAL : 10 800,81 €

4.3. Bilan des actions 2024 et actions à mener en 2025

ACTIONS MENEES EN 2024

ACTIVITÉS	A NOTER
Atelier Repair Café (Mme Karli – Mme Lyet)	7 ateliers en 2024 avec 16 intervenants dont l'association Association Colmar Vélo-Vélodocleurs qui entretient les vélos dans les écoles ainsi que et les vélos stockés aux ateliers municipaux
Atelier Cuisine multiculturelle (Mme Lyet)	5 ateliers en 2024 Le prochain atelier est prévu le 22 mars prochain avec un menu de la République Dominicaine
Accompagnement démarches administratives (Mme Lyet et M. Meurisse)	Lundi après-midi de 14h30 à 16h30
Cours d'anglais (Mme Lyet)	Mercredi soir de 19h à 20h
Cours informatique (M. Assad)	Vendredi de 14 h 00 à 16 h 00 L'équipe est complète.
Bibliothèque partagée (Mmes Alviani et Badina)	Visite aux heures d'ouverture de la Poste Un rangement est prévu tous les jeudis après-midi.

ACTIONS PREVUES EN 2025

Cours de français :

M. Thierry FRUHAUF, membre du C.C.A.S. et conseiller municipal, s'est porté volontaire pour dispenser des cours de français. Ceux-ci ont pu démarrer le jeudi 9 janvier 2025 à 18 h 00 à la salle Evasion. Six personnes étaient présentes au départ mais seules 3 personnes assidues à ce jour + 1 personne de temps en temps.

Très bonne ambiance dans le groupe avec des discussions sur un thème différent à chaque séance, description de photos, etc... Prochaine étape : la grammaire.

Conférences BRAIN UP :

Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, laisse la parole à Magali BERGER :

La première conférence s'est tenue le 25 février 2025 de 10h à 12h sur le thème « du bon usage des médicaments » avec comme intervenante une infirmière nutritionniste de l'association Brain Up. Elle a pu rassembler une dizaine de personnes dans la salle des commissions de la mairie. Beaucoup d'échanges ont pu avoir lieu avec un retour très positif.

La deuxième conférence aura lieu le Jeudi 13 mars 2025 de 14h à 16h sur le thème « le plaisir de manger et l'équilibre alimentaire ».

Mme Magali BERGER a déjà quelques idées pour de nouvelles conférences à la rentrée de septembre.

Mme Marie-Paule KARLI remercie Mme Magali BERGER pour le travail accompli.

Nouvelle idée :

Mme Joëlle LYET propose l'organisation d'un thé dansant.

05. DIVERS

Noël des Aînés

Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, informe les membres qu'en 2024, 734 personnes étaient concernées. S'il est décidé de continuer à inviter les personnes de 75 et + en 2025, le nombre augmenterait d'environ 80 personnes, cela dépasserait les 800 invitations.

Quelques propositions sont faites pour la Fête des Aînés 2025 : nouvelle visite du Musée Unterlinden, spectacle à Kirrwiller, spectacle à la salle Kastler, spectacle à l'Espace Ried Brun...

Aucune décision n'a été arrêtée à ce jour. Les bonnes idées sont les bienvenues.

Visite des résidents en EHPAD

Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, laisse la parole à Mme Madeleine REMOND qui rapporte qu'en janvier 2024, 51 personnes résidaient dans 14 EHPAD autour de Horbourg-Wihr. Durant l'année, 19 résidents sont décédés et 15 nouvelles personnes sont entrées en EHPAD. A la fin de l'année, 46 personnes résidaient encore dans ces 14 EHPAD.

LIEUX	Nbre de résidents
Béblenheim	2
Bergheim	1
COLMAR	
CDRS----- 4	15
--CPA-----6	
Diaconat-----3	
Notre Dame des Apôtres---2	
Horbourg-Wihr	3
Ingersheim	1
Kaysersberg	2
Kunheim	14
Neuf-Brisach	3
Orbey	1
Turckheim	3
Wintzenheim	1

Lors du CA du 23 octobre 2024, il a été décidé d'offrir aux 46 résidents, un colis de Noël contenant un shampoing douche, une crème hydratante, une crème mains, 1 bouteille d'eau de Cologne, une théière en chocolat et un paquet de petits gâteaux.

Durant l'année, deux visites sont prévues : lors de leur anniversaire et à la période de Noël. Les cadeaux sont toujours très appréciés mais les visites encore plus. Celles-ci durent environ ½ heure.

Pour finir, Mme Madeleine REMOND informe qu'un cadeau d'anniversaire avec une étiquette collée « Joyeux anniversaire offert par la commune » sera remis à :

- 41 résidents d'une valeur de 30 €
- 4 résidents de 80-85-90 ou 95 ans d'une valeur de 30 € accompagné d'un produit d'hygiène
- 1 résident de 101 ans d'une valeur de 75 €.

Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, remercie Mme Madeleine REMOND pour son exposé et sa disponibilité durant toute l'année.

Dons

Comme les années précédentes, un fidèle donateur a offert au C.C.A.S. six carte-cadeaux provenant de l'hypermarché Leclerc (6 X 30 €). Le magasin LECLERC a accepté d'en délivrer l'équivalent. Total des dons : 12 X 30 € = 360 €.

Semaine citoyenne

Mme Madeleine REMOND informe les membres que la Roselière à Kunheim organise sa semaine citoyenne du lundi 31 mars au vendredi 04 avril 2025. Toute personne intéressée peut s'inscrire à la Roselière.

Avant la clôture de la séance, M. le Président, Thierry STOEBNER, Maire, remercie tous les membres du C.C.A.S. pour leur travail accompli.

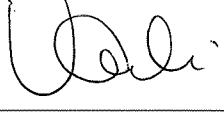
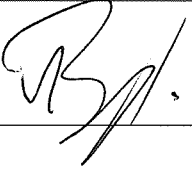
Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, remercie l'assemblée et clôt la séance à 20 h 30.

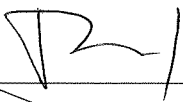
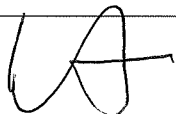
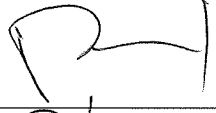
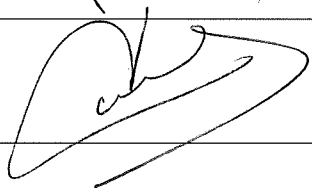
TABLEAU DES SIGNATURES

pour l'approbation du procès-verbal de délibérations
du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de HORBOURG-WIHR
de la séance du mercredi 5 mars 2025

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du mercredi 23 octobre 2024
3. Délibérations
 - DCCAS2025-01 Approbation du compte financier unique 2024
 - DCCAS2025-02 Affectation des résultats 2024
 - DCCAS2025-03 Approbation du budget primitif 2025
 - DCCAS2025-04 Subventions 2025
4. Communications et informations
 - 4.1. Indemnisation des frais de déplacement des membres du conseil d'administration
 - 4.2. Bilan social 2024
 - 4.3. Bilan des actions 2024 et actions à mener en 2025
5. Divers.

Nom et prénom	Qualité	Signature	Signature de l' élu(e) ayant reçu procuration
STOEBNER Thierry	président maire		
KARLI Marie-Paule	vice-présidente 8 ^{ème} adjointe au maire		
KAEHLIN Laurence	2 ^{ème} adjointe au maire	Procuration donnée à JAEGLÉ Annette	JAEGLÉ Annette
LYET Joëlle	conseillère-déléguée		
ROLLOT Nathalie	membre élu	Absente	
BERGER Magali	membre élu		
BACH Thierry	7 ^{ème} adjoint au maire		
FRUHAUF Thierry	membre élu		

Nom et prénom	Qualité	Signature	Signature de l'élu(e) ayant reçu procuration
AUBEL-TOURRETTE Carole	6 ^{ème} adjointe au maire	Procuration donnée à FRUHAUF Thierry	FRUHAUF Thierry
MEURISSE Jean-Marcel	membre nommé	Procuration donnée à LYET Joëlle	LYET Joëlle 
KAEHLIN Nicole	membre nommé	Procuration donnée à REMOND Madeleine	REMOND Madeleine 
RICHARD Thomas	membre nommé		
LAMBERT Guillaume	membre nommé		
JAEGLE Annette	membre nommé		
SELIG Jasmine	membre nommé	Absente	
REMOND Madeleine	membre nommé		
JACQUOT Elisabeth	membre nommé		

Procès-verbal approuvé lors de la séance du conseil d'administration du18 JUIN 2025.....

Mis en ligne sur le site internet de la commune le26 JUIN 2025.....